



CHEF D'ÉQUIPE PAYSAGISTE

BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

MÉTIERS VISÉS / DÉBOUCHÉS

Ouvrier hautement qualifié en espaces verts
Il organise, réalise et suit ses activités dans le cadre d'une entreprise du paysage ou d'une collectivité territoriale.

Il réalise des opérations de création ou d'entretien des espaces paysagers et peut être amené à gérer un chantier. Il connaît les végétaux et leurs caractéristiques ornementales et écologiques.

Il lui est possible de devenir chef d'équipe. Il a aussi la possibilité de s'installer comme chef d'entreprise.

Ses déplacements sont fréquents et son activité se déroule en extérieur sur les jardins publics, les jardins de particuliers ou d'entreprises.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. S'insérer professionnellement dans la filière
2. Réaliser les travaux d'infrastructures d'un espace en suivant le plan d'exécution (construction paysagère, arrosage, voie de circulation,..)
3. Réaliser des travaux de plantation des végétaux, de semis et d'engazonnement
4. Réaliser des travaux d'entretien d'espaces paysagers et d'infrastructures paysagères
5. Assurer l'entretien du matériel et des équipements
6. Assurer la conduite technico-économique des chantiers de l'entreprise
7. Gérer et organiser le travail sur les chantiers

DIPLÔME VISÉ ET NIVEAU

Qualification de niveau 4 - Brevet Professionnel Aménagements Paysagers - fiche RNCP n°34214

Le BP AP est constitué de 6 blocs de compétences dont 5 nationaux et 1 à l'initiative du centre de formation. L'obtention du bloc de compétences donne lieu à la délivrance d'une attestation valable à vie. L'obtention de l'ensemble des blocs de compétences donne lieu à la

délivrance du diplôme. Les blocs de compétences sont évalués par un ou des entretiens d'explicitation en situation professionnelle.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Justifier, soit de la possession d'un CAP ou d'un diplôme ou titre de niveau 3 ou supérieur, soit d'avoir suivi un cycle complet de BEP ou une scolarité complète de classe de seconde.
- Dérogation possible suite à un positionnement du centre de formation et lettre de motivation du candidat.

PRE-REQUIS PÉDAGOGIQUES

1. Connaître les conditions de travail et avoir un projet professionnel dans le secteur visé
2. Lire et comprendre un document usuel professionnel
3. Résoudre un problème mathématique mettant en jeu une ou plusieurs des 4 opérations
4. Décrire, par écrit, une situation professionnelle, un objet, un problème



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Contacter l'assistante formation continue du CFPPA
- Info collective et test de positionnement au CFPPA
- Entretien individuel

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec notre centre de formation (labellisé H+) afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

DURÉE

La durée du parcours complet est de 1000h environ au total dont 420h environ en stage en entreprise.

Possibilité de parcours individualisés selon les résultats du positionnement, en fonction des expériences antérieures, des acquis académiques et du projet professionnel.

COÛT & FINANCEMENT

Le tarif moyen de l'heure de formation en centre est de 9€ (coût CPF). Des possibilités d'individualisation existent, veuillez vous rapprocher de notre service formation continue afin d'établir un devis.

Financement et rémunération possible selon votre situation - nous contacter. Vous pouvez également consulter la rubrique financement de notre site internet.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Bases en informatique et en bureautique
- Mathématiques appliquées
- Communication en situation professionnelle
- Ecologie appliquée à la filière paysage
- Connaissance de la filière et construction du projet professionnel
- Fonctionnement d'une entreprise du paysage
- Prévention des risques liés à l'activité physique professionnelle et Sauveteur Secouriste au Travail
- Biologie végétale, agronomie, reconnaissance et utilisation

des végétaux

- Techniques d'entretien des espaces végétalisés, des installations et infrastructures paysagères
- Création de massifs, maçonnerie paysagère, arrosage intégré
- Utilisation et maintenance des matériels et équipements utilisés sur les chantiers
- Réglementation, risques et alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires pour le décideur en entreprise soumise à agrément
- Conduite d'engins
- Organisation du chantier et encadrement d'une équipe
- Suivi technico-économique d'un chantier

Module au choix :

- L'inspiration japonaise pour tailler et organiser un jardin
- Ou**
- Intégrer le potager au sein du jardin d'ornement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Il s'agit d'une formation vivante et concrète.

L'entretien du parc de l'établissement et sa valorisation seront les supports des travaux pratiques. Vous pourrez ainsi étudier les effets de votre travail et l'évolution du jardin au fil des saisons.

En plus des séances proposées en groupe (nombre de personnes variant en fonction de la thématique abordée et de la modalité pédagogique mise en œuvre), les stagiaires ont à disposition un Centre de Ressources pour progresser à leur rythme.

L'animatrice du Centre de Ressources accompagne et suit les stagiaires dans l'individualisation de leur parcours en collaboration avec le coordinateur de la formation.



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil, le suivi, la formation et l'insertion des personnes en situation de handicap. Nous contacter en cas de besoin spécifique.
cfppa.romans@educagri.fr
À l'attention de Mme Lajüt.

